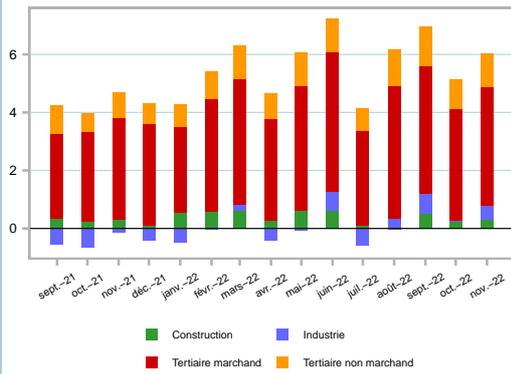


PRODUCTION

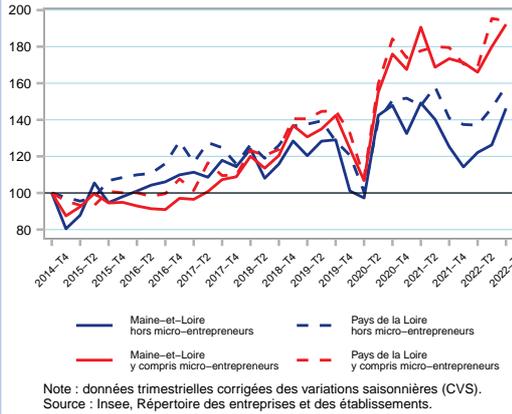
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014

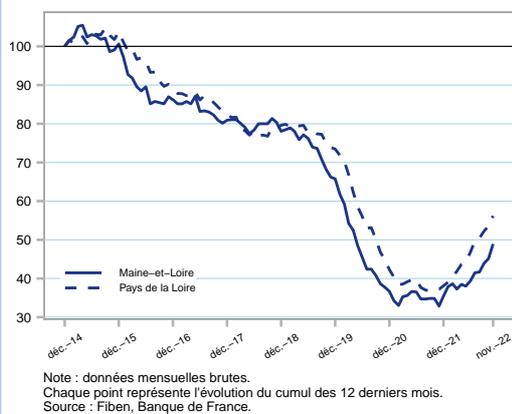


En Maine-et-Loire, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un ralentissement en octobre, le nombre d'heures progresse de nouveau en novembre dans un environnement économique toujours difficile. Il est supérieur de 6 % à son niveau de novembre 2019, comme au niveau régional.

Au 4ème trimestre 2022, les créations d'entreprises sont en hausse de 7 % par rapport au trimestre précédent, contre -1 % au niveau régional. Hors micro-entrepreneurs, la hausse départementale est de +16 %, contre +8 % au niveau régional.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



En novembre 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 8 %, contre +5 % au niveau régional. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en légère hausse depuis la fin d'année 2021, mais moins qu'au niveau régional.

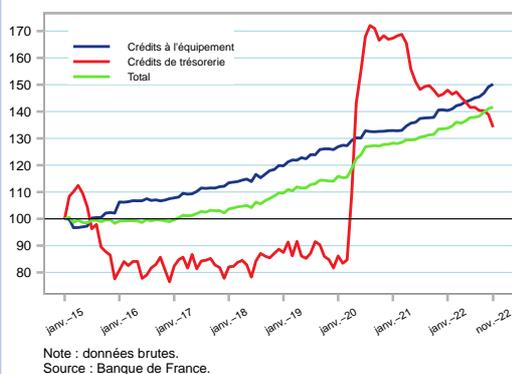
Logements commencés



Fin novembre 2022, 5 200 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Maine-et-Loire. Le niveau cumulé est en légère hausse (+0,8 %), après +0,1 % le mois précédent.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Maine-et-Loire

Indice base 100 en janvier 2015

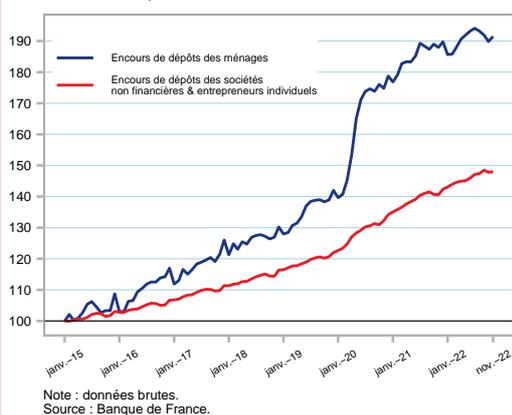


En novembre 2022, les crédits accordés aux entreprises de Maine-et-Loire pour leur trésorerie baissent de 3 % contre -1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 58 % à leur niveau de novembre 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

Évolution des encours de dépôts

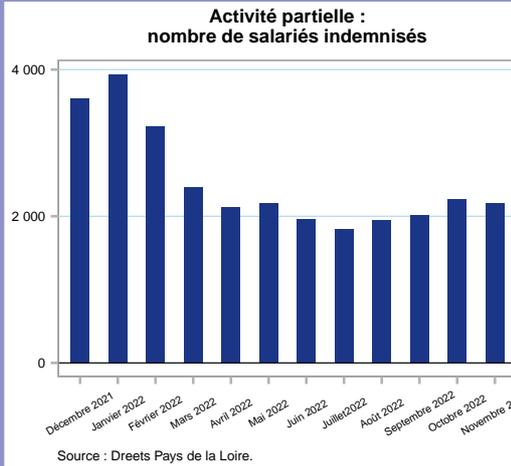
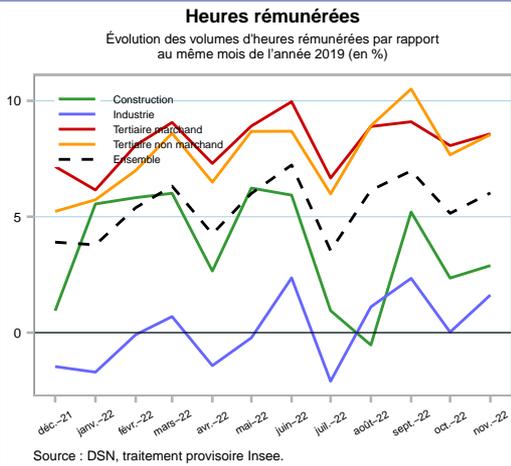
Indice base 100 en janvier 2015



Les transactions par cartes bancaires ne sont pas disponibles en raison de vérifications en cours sur les données.

En novembre 2022, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+0,9 %). La tendance est haussière depuis fin 2020, de façon similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises sont quasi stables (+0,1 %).

EMPLOI – CHÔMAGE

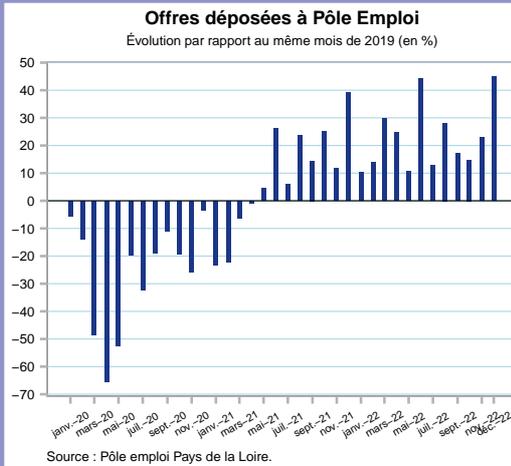
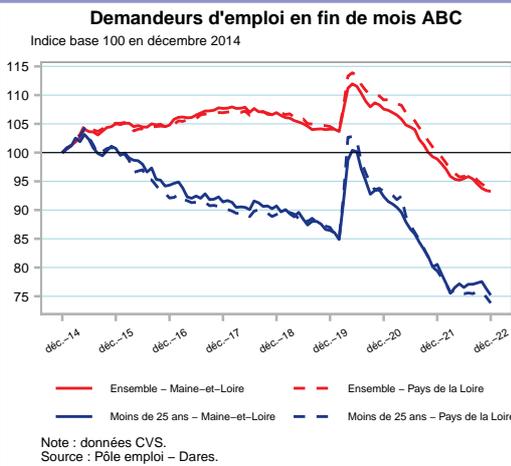


En novembre 2022, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de 2019 dans tous les secteurs : +2 % dans l'industrie, +3 % dans la construction, et +9 % dans les secteurs tertiaires marchand et non marchand.

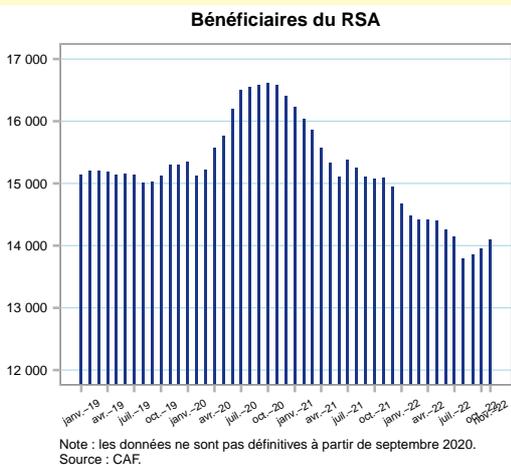
En novembre 2022, en Maine-et-Loire, 2 200 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 200 en octobre et 2 000 en septembre.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est en baisse en décembre 2022 (-0,2 %, contre -0,3 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse plus fortement (-1,4 %, comme au niveau régional).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le mois de mai 2021. En décembre 2022, elles sont supérieures de 45 % à leur niveau de 2019, contre +23 % au niveau régional.

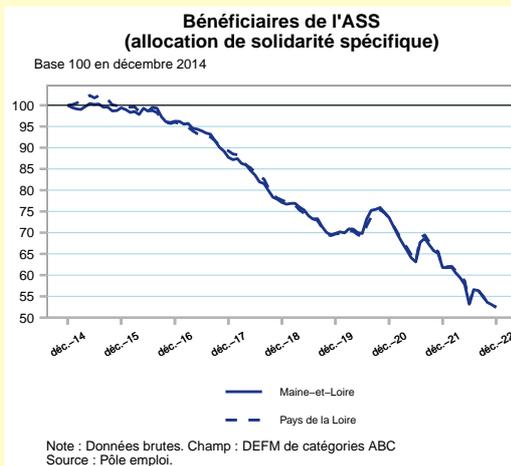
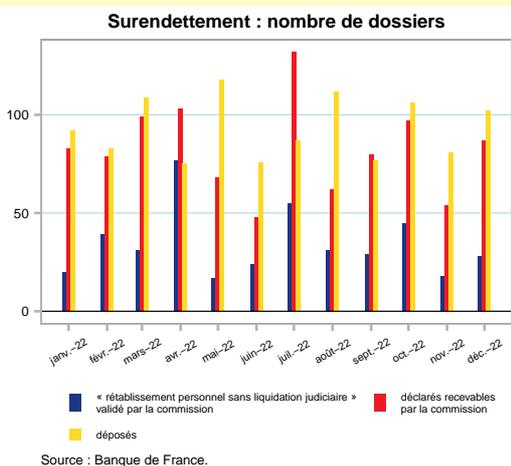


IMPACTS SOCIAUX



En novembre 2022, 14 100 personnes bénéficient du RSA, soit +1,1 % par rapport au mois précédent (contre +0,7 % au niveau régional). Après une forte baisse entre décembre 2020 et juillet 2022, la tendance est légèrement à la hausse depuis août 2022. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 7,9 % à son niveau de novembre 2019.

En décembre 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en hausse de 26 % (contre +10 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables augmente de 61 %, contre +1 % au niveau régional.



En décembre 2022, en Maine-et-Loire, 2 700 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse (-1,2 %, contre -1,7 % au niveau régional).